

Après l'émission de Nicolas Sarkozy, un nouveau rendez-vous de mobilisation s'impose

De l'entretien télévisé de Nicolas Sarkozy d'hier, on retiendra surtout qu'il réagissait à l'immense mobilisation des salariés du 29 janvier. Force est de constater que si le Président de la République s'est présenté à l'écoute des inquiétudes, il n'apporte aucune réponse concrète aux revendications exprimées.

Le Chef de l'état convoque le 18 février une rencontre entre les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats. Ce cycle de discussions pourrait notamment porter sur le partage des profits entre les actionnaires et les salariés. Cela confirme la force des revendications pour la revalorisation des salaires, la profondeur du sentiment d'injustice suscité par les réponses gouvernementales à la crise financière et économique. Mais Nicolas Sarkozy continue de justifier sa politique opposant la relance de l'investissement à celle de la consommation, pour mieux rejeter toute idée de revalorisation du Smic et des salaires.

Face à l'expression des préoccupations sur l'emploi, il a dû occuper le terrain. Il s'est prononcé pour l'arrêt des délocalisations de l'industrie automobile, mais est resté muet sur les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour y parvenir. Il n'a apporté aucune réponse à la revendication de nouveaux droits collectifs d'intervention des salariés pour s'opposer aux suppressions d'emplois et aux fermetures d'entreprise. Pire, la seule décision prise est un nouveau cadeau accordé sans contrepartie aux entreprises : la suppression de la taxe professionnelle, annonciatrice d'un alourdissement de la fiscalité locale, au détriment du pouvoir d'achat des salariés, chômeurs et retraités.

Il a dû reconnaître que l'accord sur l'assurance chômage, non signé par quatre confédérations sur cinq et auquel la CGT s'est opposée, ainsi que celui sur le chômage partiel, ne répondait pas à l'évolution des besoins d'indemnisation des chômeurs. Il a envisagé

des mesures complémentaires en matière de chômage partiel, pour les précaires et pour les jeunes. Mais aucune disposition immédiate n'a été annoncée, tout a été renvoyé à de nouvelles discussions.

En revanche, la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite est confirmée. Alors que les instituts officiels pronostiquent des centaines de milliers de suppressions d'emplois en 2009 dans le secteur privé, cela ne peut que réduire encore plus les offres d'emploi et aggraver le chômage.

Ni les propos du Président de la République ni ceux de la Présidente du Medef ne répondent aux revendications de la déclaration commune du 5 janvier des huit organisations syndicales. Ils confirment le bien fondé de la mobilisation des salariés et la nécessité de la poursuivre et de l'amplifier. Dans les entreprises, le nouveau rapport de force créé par l'ampleur de la mobilisation doit se traduire en actions pour les salaires et l'ensemble des revendications. La pression de la mobilisation doit s'exercer sur la rencontre du 18 février. **Un nouveau rendez-vous de mobilisation national interprofessionnel unitaire doit être proposé aux salariés.**

Ces perspectives seront l'objet de la réunion de lundi des huit organisations syndicales ayant appelé à l'action du 29 janvier, sur la base de leur déclaration revendicative commune.